

## Réforme du lycée: "Il faudra bien expliquer" la place des maths, prévient le député Villani

Paris, 28 mars 2019 (AFP) -

Le mathématicien et député LREM, Cédric Villani, a écrit au ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer pour l'inciter notamment à "bien expliquer" quelle sera la place des maths dans la réforme du lycée, qui suscite aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes.

Il y a un an, Cédric Villani et l'inspecteur général de l'Education nationale Charles Torossian remettaient au ministre un rapport listant 21 mesures pour améliorer le niveau en mathématiques des élèves français.

"L'heure est venue de faire un premier point d'étape", écrit le député dans son courrier de cinq pages, publié jeudi. Il se félicite notamment d'"avancées majeures" comme le recrutement en cours d'un réseau local de référents en maths dans les écoles primaires ou la mise en place d'une spécialité informatique dans la réforme du lycée.

Cette réforme se traduira l'an prochain par la suppression des séries en classe de Première (L, ES et S), remplacées par un choix de spécialités. La place des maths dans cette réforme constitue l'un des gros points d'inquiétude.

La matière sera en effet enseignée dans la spécialité maths, mais avec un niveau exigeant, ou dans les options maths complémentaires et maths expertes qui seront proposées en Terminale.

La discipline sera aussi présente dans le tronc commun à travers l'"enseignement scientifique", mais les professeurs estiment qu'il ne s'agit pas vraiment de mathématiques.

"Les très nombreuses interpellations que j'ai reçues de la part d'enseignants et de citoyens montrent que dans son esprit ce cours est mal perçu (...) et que la place des sciences mathématiques n'y est pas du tout comprise dans l'ensemble", prévient Cédric Villani dans son courrier, estimant qu'il faudra "expliquer l'esprit de cette réforme et de ce cours de tronc commun".

Le député insiste sur la nécessité de "veiller à ce que toutes les disciplines scientifiques s'invitent dans ce cours, sans que cela se limite à un simple découpage horaire".

"Il faudra évidemment évaluer la mise en place de ce cours et voir si son format et son organisation rendent justice à sa louable ambition", recommande aussi Cédric Villani.

ito/jt/asm

Afp le 28 mars 19 à 12 42.